

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 90 (1954)
Heft: 32

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 20.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MONTREUX, 11 septembre 1954

XCe année — No 32

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE



ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux 11 b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique



LA NOUVELLE POLICE

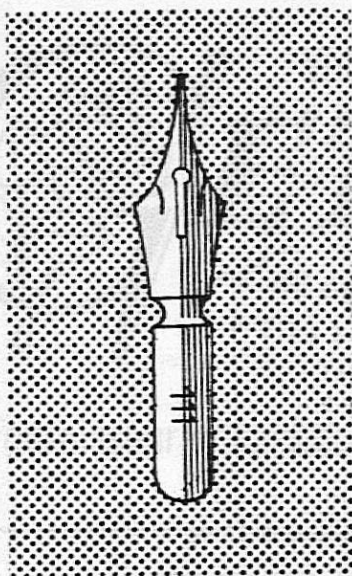
de PATRIA-VIE comprend

- ★ le paiement du capital assuré à l'échéance ou au décès,
- ★ la libération du paiement des primes en cas d'invalidité,
- ★ le versement d'indemnités journalières de maladie en cas d'incapacité de travail (maladie, accident),
- ★ les examens médicaux périodiques gratuits,
- ★ la participation aux frais d'opérations d'importance vitale.

Agences générales:

Fribourg : Michel Clément, Fribourg ; **Jura bernois** : G. Bailly, Bienne ; **Neuchâtel** : A. Vauthier, Neuchâtel ; **Vaud** : J. A. Perret Lausanne ; **Valais** : R. Lötscher, Sion.

La beauté



d'une écriture est plus apparente si on ne la compare pas seulement à nos propres signes. Cette écriture mongole tirée de notre horaire 1954 est, malgré ses formes bizarres, un excellent exemple par ses parfaites proportions et son équilibre.

En prenant de tels exemples, quitte à sortir du sujet, on augmente la capacité de concentration des écoliers.

Et pratiquement vous aidez ceux qui s'appliquent si vous les faites écrire avec une plume SOENNECKEN en acier.

مکتبہ حسن حسن
مکتبہ حسن حسن
مکتبہ حسن حسن
مکتبہ حسن حسن

Comme vous le savez, une des meilleures du monde.

SOENNECKEN

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: Agenda S.P.R. 1955. — La situation de l'enfance et de l'adolescence en Tunisie. — Vaud: De tout et de rien... — Archives de la S.P.V. — Rappels. — Permanence S.P.V. — Postes au concours. — Oron. — Lausanne. — Stage CEMEA. — Association vaudoise des maîtres de gymnastique. — Genève: U.I.G.D.: Communiqué. — U.A.E.E. — Une retraite dans l'enseignement. — Visite à l'école d'altitude de Corbeyrier. — Neuchâtel: Admission. — S.N.T.M. et R.S. — Jura bernois: Section de Porrentruy. — Communiqué: Cours de gymnastique..

PARTIE PÉDAGOGIQUE: Fiches. — André Chabloz: Travaux à domicile: Commentaires de notre enquête. — E. Fiorina: Les tests mentaux modernes. — Qu'est-ce que le Fonds Lucien Bovet? — Bibliographie.

Partie corporative

AGENDA S.P.R. 1955

Il serait certainement agréable à divers groupements d'instituteurs de faire figurer dans le futur Agenda la composition de leurs comités et quelques renseignements sur leur activité. (Soc. de travail manuel, etc.)

Ces renseignements, ainsi que ceux qu'on aimerait y voir figurer, doivent nous parvenir avant la fin du mois.

Le trésorier S.P.R.: *André Pulfer*, Corseaux s/Vevey.

LA SITUATION DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE EN TUNISIE (suite et fin)

V. Conclusion

Les remarques qui suivent, strictement personnelles, tentent de dégager de la somme des impressions et informations recueillies au cours de ces huit jours d'enquêtes, un certain nombre de réflexions qui résument pour moi la situation en Tunisie dans les domaines soumis à notre étude.

1. La Tunisie s'ouvre aux aspirations et aux besoins du monde moderne. Son économie, basée sur une agriculture aux ressources précaires et sur une industrie faiblement développée et manquant de sources d'énergie, n'est pas en mesure actuellement d'assurer par ses propres moyens une élévation substantielle du standard de vie de la population qui s'accroît rapidement et dont une bonne partie est encore vouée à une existence misérable.

Résoudre le problème économique en vue d'assurer à tous les Tunisiens un minimum vital sans lequel l'individu ne saurait accéder à ce qu'on nomme la dignité de la personne humaine, est donc la préoccupation première et inéluctable de tout gouvernement qui se propose le bien de la nation.

Aucune solution rapide de ce problème ne saurait se concevoir sans une aide technique et financière considérable et sans un effort parallèle sur le plan de l'éducation du peuple.

2. Sur le plan politique, le mouvement nationaliste trouve un appui certain dans la population évoluée et les mouvements syndicaux et paraît atteindre les masses surtout par le canal de la religion musulmane.

Le contraste trop voyant entre la situation privilégiée ou le luxe des uns et la misère du grand nombre, la politique « en dents de scie » de la Résidence tiraillée entre les exigences souvent contradictoires de la défense des intérêts français et l'action en faveur de l'émancipation du peuple, sont autant d'éléments (parmi d'autres), qui compliquent la situation, alourdissent l'atmosphère, et pourraient compromettre les chances d'une collaboration amicale entre la Tunisie et la Métropole.

3. Sur le plan culturel, l'œuvre de la France est considérable depuis 1946 surtout. Il faut, pour l'apprécier, ne pas oublier de considérer les obstacles de tous ordres — économiques, sociaux, religieux — rencontrés dans un pays sous-développé comme la Tunisie.

C'est au corps enseignant français, aux instituteurs en particulier, qu'il faut rendre hommage des résultats obtenus. Ils ont été dans leur grande majorité les missionnaires les plus actifs et efficaces de la culture et du progrès social dans le pays ; en particulier ceux qui ont accepté des postes éloignés dans l'intérieur où ils ont joué un rôle bien-faisant bien au-delà du cercle restreint de leurs classes.

C'est bien souvent l'école qui a introduit les préoccupations d'hygiène élémentaire, inspiré des initiatives heureuses pour l'amélioration du sort des populations.

Certes, plus des deux tiers des enfants tunisiens ne vont pas encore à l'école, mais c'est déjà un résultat remarquable d'être parvenu à accepter dans les classes tous ceux qui s'y présentent. Et un hommage à l'école le fait que la population dans son ensemble commence à comprendre la nécessité d'instruire ses enfants, les filles comprises.

4. Le mouvement en faveur de l'école va certainement aller en s'accéléralant. Comment ne pas décevoir cet élan ? C'est un problème qui ne paraît pas avoir trouvé sa solution, ni pour les constructions, ni pour le recrutement des enseignants.

Des propositions positives ont été énoncées par les syndicalistes tunisiens. Il ne m'est pas possible de dire dans quelle mesure elles seraient pratiquement réalisables, ni si l'idée de faire n'importe quelle école avec n'importe quel enseignant serait préférable à pas d'école du tout.

5. Le problème de la langue d'enseignement demeure un point de désaccord complet entre la majorité des Tunisiens qui nous ont donné leur avis et la majorité des enseignants français.

Pour ma part, et quels que soient les arguments qu'on peut avancer en faveur du français, je puis difficilement admettre qu'on enseigne aux enfants dans une autre langue que celle de leur nation. Il faudrait tout au moins demander l'avis des parents.

6. Une lacune qui me paraît grave dans la préparation des enseignants français en Tunisie, c'est leur méconnaissance quasi générale de la langue du pays. Ils sont ainsi coupés de tout contact avec un grand nombre de parents, privés de relations avec la population et dans l'impossibilité de jouer le rôle social qui incombe à l'instituteur et qui serait si utile dans ce pays.

Pourquoi l'enseignant ne recevrait-il pas, concernant la langue, les mœurs, les coutumes, la psychologie du peuple dont il va faire l'éducation des enfants, une préparation comparable à celle des officiers chargés d'un poste dans ces mêmes contrées ?

7. Toute la direction de l'enseignement est à Tunis. N'y aurait-il pas un avantage considérable à associer beaucoup plus étroitement les communautés locales ou régionales aux préoccupations, aux responsabilités et au financement de l'éducation populaire ?

8. Une autre question qui devrait être examinée d'une manière approfondie avec la collaboration des Tunisiens, est celle des programmes d'enseignement. Il semble que, d'une manière générale, l'école ne se préoccupe pas suffisamment des réalités de la vie du pays et de ses besoins, qu'elle court le risque de se désincarner, de perdre le contact avec la réalité vivante et ainsi de ne pas remplir cette partie si importante de sa mission qui consiste à intégrer l'individu dans la communauté où il doit vivre et être utile.

9. La préoccupation d'une éducation des adultes n'a pas dépassé le stade de timides essais. Or ce problème me paraît avoir une importance presque aussi grande que celui de la scolarisation. Des missions d'éducation de base dotées du matériel et du personnel technique nécessaires pourraient rendre d'immenses services tant sur les plans économique et social que culturel.

10. Les enseignants français en Tunisie ont accompli et poursuivent une œuvre magnifique en faveur de l'émancipation du pays par l'éducation. Ils ont, plus que quiconque travaillé à établir les bases d'une collaboration cordiale entre leur pays et la population indigène. La situation actuelle exigera d'eux plus encore que le passé, en raison même de ce respect de la personne humaine et de la justice sociale qui a toujours inspiré leur enseignement.

R. Michel.

VAUD

DE TOUT ET DE RIEN...

Quelques échos des travaux du C.C.

Le « bulletinier » s'efforce de tenir au courant les membres de la S.P.V. — et cela au fur et à mesure — de tous les principaux objets qui préoccupent le C.C., les délégués S.P.V. auprès des organismes officiels ou non, et les commissions permanentes.

A côté de cela, il y a pourtant un grand nombre de questions qui, si elles n'intéressent pas forcément l'ensemble de nos collègues, prennent une bonne partie du temps des membres du Comité. La plupart sont d'ordre social : décès, maladies, conflits entre membres du corps ensei-

gnant et autorités, etc. Chacun comprendra que ces questions avant tout personnelles ne puissent être débattues dans ces colonnes.

Voici par ailleurs quelques points qui ont retenu l'attention du C.C. durant ces derniers mois :

Le président de la **Commission de presse**, L. Campiche, Lausanne, nous a exposé ses démarches, ses idées, ses intentions ; il réunira prochainement une séance plénière de sa commission.

A la veille du Congrès de Neuchâtel, **les délégués vaudois à la S.P.R.** ont tenu séance à Lausanne sous la présidence du président S.P.V. Un intéressant et fructueux échange de vues a eu lieu à cette occasion.

Le C.C. a reçu l'actif président de la **Commission des assurances**, Alb. Clavel, Lausanne. Quelques sections se sont déjà déterminées quant à la motion de notre collègue Ed. Lavanchy (Lausanne) concernant l'assurance au décès. Dans d'autres districts, la décision ne sera prise que cet automne. L'assurance accidents (qui ne saurait tarder à devenir obligatoire au moins pour une catégorie de fonctionnaires) a retenu également l'attention du C.C.

La **Commission du matériel scolaire** nommée par le D.I.P. fera paraître dans le « Bulletin officiel » la liste du matériel minimum que devrait posséder chaque classe. Les questions de financement (part de l'Etat et part de la Commune) ne sont pas encore définitivement réglées.

Le C.C. (ou une délégation de celui-ci) a eu des entrevues fructueuses avec M. Oguey, chef du département, M. Oulevay, chef du dép. des finances, M. Ad. Martin, chef de service, M. Zeissig, directeur de l'Ecole Normale.

A la suite des motions Tauxe et Deppen au Grand Conseil proposant la première une révision de la **Loi sur le Statut des fonctions publiques cantonales** et la seconde une modification de la **Loi sur la caisse de pensions**, la Fédération des sociétés de fonctionnaires, employés et ouvriers de l'Etat de Vaud a entrepris une vaste enquête auprès des sociétés affiliées. Les études faites par la S.P.V. auront été soumises (quand paraîtront ces lignes) à l'**Assemblée extraordinaire des délégués** du mercredi 8 septembre.

Ces questions ont déjà été discutées, en juillet dernier, avec les collègues membres des commissions qui s'étaient déjà antérieurement penchés sur elles.

Nos délégués à la **Commission des Retraites** ont également été convoqués à la même époque.

Le C.C. s'est en outre fait représenter aux assemblées et manifestations suivantes :

Maîtres primaires-supérieurs, maîtresses ménagères, maîtresses de travaux à l'aiguille, Institutrices du Valais romand, U.I.G., U.A.E.E., assemblée et comité de l'Institut Pestalozzi à Echichens, instituteurs français de l'Ecole Nouvelle, etc.

Notons encore que les trois sections suivantes ont un nouveau président ; ce sont :

Lausanne : Emile Baudraz, maître O.P., Pully,

Vevey : Jean-Pierre Rochat, maître prim.-sup., Blonay,
Pays d'Enhaut : Richard Grandjean, Château-d'Oex.

Un grand merci aux présidents sortants pour leur travail et leur collaboration ; ce sont, respectivement, Robert Pasche, Lausanne, Agénor Clavel, La Tour-de-Peilz, Roger Morel, Rougemont.

E. B.

ARCHIVES DE LA S.P.V.

L'archiviste actuel (A. Marguerat, Oron-la-Ville) a entrepris la lourde tâche de réorganiser complètement nos archives. Il s'agit d'un gros travail de lecture, élimination, classement qui nécessitera des centaines d'heures de recherches patientes et d'ordonnance selon un système simple et clair. Ce labeur a déjà porté des fruits et des documents précieux ont été retrouvés. Malheureusement, on constate trop souvent que des pièces importantes sont très incomplètes, ne comportant ni date, ni référence, ce qui les rend parfois inutilisables.

Les présidents de sections, les rapporteurs des différentes commissions et d'une manière générale tous les « correspondants » voudront bien à l'avenir, dans l'intérêt de la S.P.V. et des futurs comités :

1. Employer un papier de format commercial (29,7 × 21 cm.) ;
2. Dater leurs lettres ou leurs rapports ;
3. Indiquer une référence (concerne...).

Par ailleurs, les rapporteurs, comités de sections, anciens présidents, etc., qui détiennent des pièces d'archives encore utilisables sont priés de les envoyer à l'archiviste. D'avance merci !

E. B.

RAPPELS

Gymnastique. — Morges, vendredi 17 septembre, salle de gym. du Collège des Charpentiers, 17 heures.

Association vaudoise des maîtresses d'école enfantine et semi-enfantine. — Assemblée générale annuelle, cet après-midi 11 septembre (voir « Bulletin » de samedi dernier).

PERMANENCE S.P.V.

Exceptionnellement, il n'y aura pas de permanence assurée au Café du Grand-Pont (anc. Café Bock) le samedi 18 septembre, tous les membres du C.C. étant pris par différentes manifestations et délégations.

E. B.

POSTES AU CONCOURS

Jusqu'au 15 septembre 1954 :

Aclens. — Instituteur primaire.

Aigle. — Institutrice primaire. Entrée en fonctions le 1er nov. 1954.

Assens R. — Instituteur primaire réformé. Entrée en fonctions le 1er novembre 1954.

- Avenches.** — Instituteur primaire. Entrée en fonctions le 1er novembre 1954.
- Ballens.** — Instituteur primaire.
- Bellerive.** — Instituteur primaire. Entrée en fonctions le 1er novembre 1954.
- Blonay.** — Institutrice primaire. Entrée en fonctions le 1er nov. 1954.
- Bussy s. Morges.** — Instituteur ou institutrice primaire. Entrée en fonctions le 1er novembre 1954. Obligation d'habiter l'appartement du collège.
- Cerniaz.** — Institutrice primaire. Entrée en fonctions le 1er novembre 1954. Obligation d'habiter la commune.
- Chavanne s. Moudon.** — Instituteur primaire.
- Cheseaux-Noréaz.** — Institutrice primaire.
- Coinsins.** — Instituteur primaire. Entrée en fonctions le 1er nov. 1954.
- Donneloye.** — Institutrice primaire.
- Ferlens.** — Instituteur primaire. Entrée en fonctions le 1er nov. 1954.
- Ferreyres.** — Institutrice primaire. Entrée en fonctions le 1er novembre 1954.
- Fey.** — Institutrice primaire.
- Granges-Marnand.** — Institutrice primaire. Entrée en fonctions le 1er novembre 1954.
- Grandson.** — Instituteur primaire.
- Gryon.** — Institutrice primaire. Entrée en fonctions le 25 oct. 1954. — Institutrice semi-enfantine. Entrée en fonctions le 25 oct. 1954.
- Penthaz.** — Maîtresse de coupe et confection à l'école ménagère.
- Le Vaud.** — Instituteur primaire.
- Noville.** — Instituteur primaire. Entrée en fonctions le 1er nov. 1954.
- Provence.** — Instituteur primaire. Entrée en fonctions le 1er décembre 1954.
- Pampigny.** — Institutrice primaire. Entrée en fonctions le 1er novembre 1954.
- Rances.** — Instituteur primaire.
- Vucherens.** — Instituteur primaire.
- Bottens C.** — Instituteur primaire pour la classe catholique. — Institutrice primaire pour la classe catholique. Entrée en fonctions le 1er novembre 1954.

Jusqu'au 18 septembre 1954 :

- Lausanne.** — Maîtresse de travaux à l'aiguille. Entrée en fonctions le 1er novembre 1954.
- Yverdon.** — Institutrice primaire. Entrée en fonctions le 1er novembre 1954. Indemnité de résidence : institutrice veuve ou célibataire : Fr. 200.—. Ne se présenter que sur convocation. (Ce concours se terminera le 15 septembre 1954.)

Jusqu'au 22 septembre 1954 :

- Bière.** — Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 1er nov. 1954 .
- Chapelle s. Moudon.** — Instituteur primaire. Obligations et avantages légaux. Entrée en fonctions : 1er novembre 1954.
- Corsier.** — Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 1er nov. 1954.
- Grandcour.** — Institutrice primaire.
- Le Chenit.** — Institutrice primaire au Sentier. — Institutrice primaire à Derrière-la-Côte. — Institutrice semi-enfantine à L'Orient. Entrée en fonctions immédiate.
- Nyon.** — Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 1er nov. 1954. Ne se présenter que sur convocation.
- Roche.** — Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 1er nov. 1954. Appartement à disposition.
- Villarzel.** — Institutrice semi-enfantine et maîtresse de travaux à l'aiguille. Obligation d'habiter le collège. Entrée en fonctions : 1er novembre 1954.

SECTION D'ORON : **Henri Viredaz**

Le 7 août 1954, au petit cimetière de Grandvaux, notre section disait un dernier adieu à l'un de ses membres les plus fidèles, Henri Viredaz.

Breveté en 1911, il fit toute sa carrière à Oron-le-Châtel, soit de 1913 à 1947.

Voilà 7 ans qu'il s'était retiré dans sa jolie ferme de la Blondette, tout au haut de Lavaux, celui qui fut, à deux reprises, notre président de section !

Comme tous les maîtres d'école, de village surtout, il n'a pas échappé à la critique, et pourtant son dévouement était total, soit dans l'accomplissement de ses fonctions pédagogiques, soit pour les affaires publiques touchant à la commune d'Oron-le-Châtel.

C'était un collègue qu'il faisait bon rencontrer, plein d'entregent et de bon conseil, d'un scepticisme souriant, d'une grande finesse d'esprit ; il écrivit maintes fois des poèmes satiriques qui étaient souvent de petites perles, mais sans méchanceté aucune.

Les jeunes collègues n'ont jamais essuyé une rebuffade en s'adressant à lui : l'œil pétillant derrière les lorgnons cachait un cœur d'or et la compréhension de l'aîné.

C'est une figure originale qui disparaît et son souvenir restera longtemps dans nos cœurs.

C. G.

S.P.V. SECTION DE LAUSANNE

Mercredi 15 septembre 1954, à 17 h. à l'Ecole Normale, Place de l'Ours, Conférence par **M. Gattegno**, le l'Université de Londres.

M. Gattegno, un brillant conférencier, est secrétaire à la Commission internationale pour l'étude et l'amélioration de l'enseignement des mathématiques. Il nous entretiendra (en français, bien entendu) de la

Comment faire une galette lacustre.

Tu prends d'abord une pierre plate, et une ronde, un peu de blé.

Tu verses une poignée de blé sur la pierre plate, et tu écrases avec l'autre pierre jusqu'à ce que la farine apparaisse. (patience!)

Tu verses alors la poignée dans un plat et quand tu vois qu'il y a assez de blé écrasé, tu ajoutes une tombée d'eau et une pincée de sel.

Tu formes la galette et tu la cuis... comme tu peux. (En plein air ou au four).

E. Badoux

méthode de calcul Cuisenaire. Par le procédé des « nombres en couleur », M. Cuisenaire, un directeur d'école belge, a obtenu, grâce à un matériel attrayant et bien étudié, des résultats étonnants et ceci dès le début de la scolarité.

Tous ceux et celles que la question pourrait intéresser (et pas seulement les collègues de Lausanne) sont cordialement invités à suivre une conférence qui sera certainement des plus attachantes.

Notre appel s'adresse également à nos futurs collègues, encore à l'Ecole normale, lesquels seront les bienvenus.

STAGE POUR MONITEURS ET EDUCATEURS D'ADOLESCENTS

Nous signalons à nos collègues le communiqué paru dans l'Educateur du 4 septembre (p. 776).

Les instituteurs peuvent être appelés à occuper des loisirs d'adolescents dans des groupements divers, des camps d'instruction civique ou d'éducation physique.

Il est parfois difficile, dans ces camps, de créer ou de maintenir l'intérêt des jeunes dans une atmosphère vivante.

Les participants au stage qui aura lieu à Vennes du 20 au 30 septembre auront l'occasion d'étudier tous les aspects de la vie des groupes d'adolescents : travaux de loisirs, jeux de plein-air et d'intérieur, chant, préparation des veillées, etc.

Nous sommes certains que les collègues que ce stage intéresse obtiendront de leur commission scolaire l'autorisation d'y prendre part.

Groupement vaudois des CEMEA.

ASSOCIATION VAUDOISE DES MAÎTRES DE GYMNASTIQUE

L'Association vaudoise des maîtres de gymnastique organise un cours de gymnastique féminine, rondes et jeux, le samedi 25 septembre à Lausanne.

Rassemblement : 15 h. à la halle de gymnastique de l'Ecole Normale.

Indemnités : les membres de l'Association recevront le remboursement de leurs frais de voyage.

Inscription : les inscriptions sont à adresser à N. Yersin, av. Bergières 3, Lausanne.

GENÈVE

U. I. G. DAMES

COMMUNIQUÉ

La commission qui prépare le nouveau manuel de chant va reprendre ses travaux. Votre déléguée aimerait y apporter le reflet de vos opinions, vos suggestions et vos vœux. Ayez donc l'obligeance de lui en faire part, à l'adresse ci-dessous, jusqu'au **20 septembre** au plus tard, en indiquant les références aussi exactement que possible (titre, nom d'auteur, recueil, etc.). On s'efforcera, dans la mesure du possible, de tenir compte de vos désirs.

Mlle Bl. Godel, 10, Bd. de la Tour, Genève.

LA VIE D'UN AÉROPORT

(1953)

Avant d'entendre l'intéressante émission qui nous conduisit au moyen du micro, à l'aéroport intercontinental de Genève-Cointrin, nous ne comprenions pas bien ce que représente la vie d'un grand aéroport. Heureusement, la radio nous a permis d'en visiter un en pensée.

L'aérogare

Elle comprend plusieurs grands bâtiments en bordure des pistes. Dans l'aérogare même sont installés, au plein-pied, les services des voyageurs : salles d'attente, guichets des compagnies, bureaux de douane, etc.

Avant de monter dans l'avion, les voyageurs remettent leurs bagages au guichet, pour être pesés. Sans le savoir, ils passent eux-mêmes sur une balance invisible et se rendent ensuite au bureau de douane où ils présentent leurs passeports et les bagages qu'ils y retrouvent. Quand ces formalités sont terminées, les voyageurs sont alors appelés à prendre place dans l'avion.

A côté de l'aérogare sont installés d'immenses hangars pour les revisions et réparations des grands avions de ligne de la Swissair. Chaque appareil est révisé après 25, 50 et 75 h. de vol. Après 100 h., a lieu un contrôle général. Après 1000 h., les moteurs sont remis à neuf ; après 2000 h., les hélices sont changées.

Après 4000 h., l'avion est complètement démonté et révisé, ce qui demande 16 000 h. de travail, soit sept semaines pour une cinquantaine d'hommes. Les pneus du train d'atterrissage doivent être changés tous les 300 atterrissages environ.

D'autres hangars plus petits abritent de nombreux avions de tourisme.

U. A. E. E.

Une « **soirée perchette** » mettait en juin, un très agréable point final à notre activité. Voici déjà septembre, nouvelle année scolaire, nouveau départ. Nous vous souhaitons, chères collègues, une bonne reprise et nous espérons vous voir toujours plus actives et plus nombreuses, participer à nos séances amicales.

Le Comité.

UNE RETRAITE DANS L'ENSEIGNEMENT

En juin dernier, les maîtres et les maîtresses des écoles de la Rose-raie, de la rue H. de Senger, des Augustins, du Pré Jérôme et de Troinex, se réunirent dans une accueillante crèmerie de Carouge, pour répondre à l'aimable invitation de leur inspecteur, M. Edmond Rast, qui a pris sa retraite.

Au nom du corps enseignant de la circonscription, dont il est le doyen, M. Cuénoud rappela que le héros du jour, nommé régent en 1910, devint directeur de l'école des Cropettes en 1924, puis de celles de Plainpalais en 1941. Il dit aussi tout le regret que chacun éprouve à voir M. Rast s'en aller après tant d'années d'intelligente et fructueuse collaboration. Bien que M. Rast abandonne la délicate fonction d'inspecteur, il pourra continuer à donner ses cours de français aux candidats à l'enseignement, et maintenir sa collaboration à la composition des programmes radio-scolaires. Nos vœux de longue et paisible mais vivante retraite, l'accompagnent donc.

Un superbe dîner de porcelaine anglaise — désiré depuis plus de 30 ans — accompagné d'une imposante corbeille de fleurs, furent offerts au jubilaire par l'entremise d'une jeune collègue qui reçut l'accolade.

Sensible au geste mais contenant son émotion, M. Rast remercia en évoquant le vieillard de la fable, qui plantait un arbre dans le ferme espoir de le cultiver. Comme celui-ci, il veut cultiver... l'amitié de ses anciens collaborateurs. Heureux d'avoir encore une fois, tout « son monde » autour de lui, il se dit être comblé au-delà de ses mérites. Enfin, après avoir cité avec un peu de mélancolie, cette réflexion d'un ancien directeur : Je baisse, donc je m'en vais ! il déclara : Je ne verrai plus les gosses parmi lesquels j'étais si heureux !

En ce moment-là, on prenait conscience qu'une page importante se tournait dans le livre d'une vie qui s'était voulue active et féconde.

R. Chabert.

VISITE A L'ÉCOLE D'ALTITUDE DE CORBEYRIER-SUR-AIGLE

Une maison accueillante, à l'abri de la forêt, abrite une trentaine d'écoliers genevois. C'est une école transportée à la montagne, dans un site enviable. De la terrasse, aménagée en partie en préau couvert, l'horizon est large. Le regard plonge dans la plaine du Rhône et remonte le long du versant qui fait face. Ravis, les yeux suivent l'ondulation des montagnes, que dominent les Dents-du-Midi. L'internat est adossé à une pente qui grimpe puis s'élargit en une harmonieuse combe, dont les sapins

Les services de météorologie

Dans le bâtiment de l'aérogare sont aussi installés les bureaux du service de météorologie. Avant le départ de son avion, le pilote vient s'y renseigner sur l'état du ciel du parcours qu'il va couvrir. Il lui est, en effet, très important de connaître d'avance les vents, de savoir s'il volera avec vent arrière ou vent debout. Il se renseignera aussi sur les couches de nuages qu'il rencontrera et fixera alors la hauteur à laquelle il devra voler.

L'important service de météorologie de l'aérodrome doit être exactement renseigné sur le temps en Europe, et même en Asie et sur l'Océan Atlantique.

Il reçoit les renseignements nécessaires de plusieurs stations météorologiques, mais spécialement de Paris, toutes les 3 heures.

La tour de contrôle

Le bâtiment de l'aérogare est surmonté d'une grande tour vitrée : la tour de contrôle. C'est le « poste d'aiguillage » de l'aérodrome, qui règle la circulation des avions par radio et signaux lumineux.

La tour de contrôle prend contact par radio avec l'avion encore distant de 200 km. et le guide jusqu'en dessus de l'aéroport. C'est le « contrôle d'approche »

Puis, surveillé et conduit par le « contrôle d'atterrissage », qui lui indique le moment exact où il devra se poser, l'avion s'approche de la grande piste bétonnée, longue de 2 km. Toujours guidé par la radio du contrôle, il atterrit et se dirige vers la place devant l'aérogare.

L'envol se fait de la même manière, sous surveillance de la tour qui dirige ainsi de 80 à 450 mouvements (atterrissages et envols) par jour.

450 mouvements par jour représentent un atterrissage ou un départ toutes les 3 min. 15 sec. Ce chiffre nous indique bien l'importance du trafic aérien sur ce grand aérodrome.

D'après des textes des garçons.

Classe de P. Crélerot, Cormoret (J. B.)

forment l'ourlet toujours vert. C'est là que les garçons construisent leur retraite de verdure.

L'hospitallière demeure est la propriété de la colonie de vacances de Vernier, mais les Services de la Ville de Genève y ont fait, voici deux ans, d'importants travaux, de manière à pouvoir y recevoir nos écoliers. Garçons et filles de la quatrième à la septième année y vivent heureux dans le travail, qui alterne de façon rationnelle et compréhensive avec la détente physique dans la nature. Et, véritablement, les frimousses sont épanouies. Après quelques semaines là-haut, les joues ont ce velouté d'abricot si charmant à contempler, les yeux ont le regard câlin et assuré que donne une vie régulière et paisible, dans une atmosphère positive que seuls de vrais éducateurs peuvent créer.

C'est à M. et Mme Hinderberger que l'on doit beaucoup. A leur contact si humain, les caractères s'affranchissent, les petits et tenaces défauts s'évanouissent, la volonté s'affirme, les responsabilités sont prises et acceptées de bon cœur, dans cette communauté d'enfants.

Le jour de la visite des parents, quel grand jour ! Dans la classe claire, toute baignée de soleil, les cahiers bien tenus sont ouverts sur les pupitres neufs. Ils reflètent la bonne volonté évidente. Et le miracle se réalise : tel enfant turbulent feuillette avec quel bonheur les pages de ses cahiers. Le travail des classes de la plaine se poursuit là-haut, au même rythme. Le même programme est intégré dans la vie quotidienne de l'internat, qui tient compte des besoins physiques des écoliers. Les heures d'études alternent intelligemment, au long de la journée, avec la vie au grand air, plus attrayante encore pendant la période de janvier à mars par la pratique rationnelle et bien dosée des sports d'hiver.

Au premier étage s'ouvrent les dortoirs. Huit à dix lits s'alignent. Dans chacun d'eux, ours et poupées — qui ont aussi quitté la ville — tiennent fidèlement compagnie à leurs jeunes maîtres, qui ignorent ce qu'est l'ennui.

Plus haut encore, sous les combles, c'est le « poste de vigie », le coin des plus grands... l'essor vers le large ! La cabine comporte une roue de timonier, l'indispensable boussole, le perroquet du bord, le hamac tressé, les cartes épinglées à la paroi de bois. L'illusion est complète. Et une bibliothèque facilite encore l'évasion. Pour les jours sombres, dans les sous-sols, les ateliers s'animent. Les établis sont à la disposition des ouvriers en herbe : ils dessinent, ils découpent, ils collent, ils scient, ils rabotent ; de leurs petits doigts agiles, ils confectionnent de menus objets qui feront la joie des parents. De temps à autre, une séance de cinéma instruit et délasse. Récente acquisition : un peu de football de table, dont raffolent les garçons ; bientôt, peut-être, un jeu de ping-pong sera installé. Les jours de pluie ne sont pas sans attrait.

A Corbeyrier, les éducateurs ont élargi avec bonté et compréhension le cercle de leur petite famille à celui de l'école tout entière, pour le bonheur des enfants privilégiés. Les parents peuvent redescendre avec confiance de la montagne, leurs enfants sont entre de bonnes mains.

CANTON DE GLARIS (II/3)

1. Dessine un croquis **muet** du canton, d'après ton livre, mais en simplifiant les lignes. Exerce-toi ensuite à y désigner par leurs noms les cantons limitrophes, les rivières, les lacs, les montagnes, les passages et les localités.

2. Réponds par écrit aux questions 2 à 9 (partie I) de ton livre, page 90.

3. Le canton de Glaris ressemble à un autre déjà étudié ; lequel ? Note les ressemblances et les différences. Pour les ressemblances, pense à : — la vallée principale, sa direction — le lac — les chaînes de montagnes — les passages vers l'ouest.

Pour les différences, compare : — les lignes ferrées dans le sud — les passages vers le sud.

Dispose ainsi tes observations :

Ressemblances

Canton d'...	Canton de Glaris
Il a	Il a
Son	Son
.	
.	

Différences

Au sud,	Au sud,
.	

NEUCHÂTEL

ADMISSION

Mlle Eliane Calame, institutrice à Fontaines, s'est fait recevoir dans la S.P.N. - V.P.O.D., section du Val-de-Ruz. Qu'elle y soit la bienvenue !

W. G.

SOCIÉTÉ NEUCHÂTELOISE DE T. M. ET R. S.

COURS DE RELIURE

La S.N.T.R.M.S. a dû renvoyer à cet automne le **cours de reliure**, faute de participation suffisante. Ce cours de 21 heures pourrait avoir lieu à **Neuchâtel à partir de la mi-octobre**, le mardi ou le vendredi soir, de 18 h. 30 à 21 h. 30, si de nouvelles inscriptions parviennent aux organisateurs. Que ceux qu'un tel cours intéresse s'annoncent sans tarder à Willy Galland, Chemin des Pavés 19, Neuchâtel, tél. 5 50 10.

JURA BERNOIS

SECTION DE PORRENTRUY

Dans la salle de musique de l'Ecole cantonale, ce samedi 10 juillet, le président de section, M. P. Henry, Boncourt, ouvre l'assemblée d'été, en excusant l'absence de M. A. Widmer, recteur, et en saluant M. l'inspecteur Pétermann et MM. les directeurs d'écoles Ed. Guéniat et F. Feignoux, toujours attentifs à nos travaux. Après quoi, M. le professeur A. Rebetez souhaite la bienvenue aux quelque quatre-vingts participants, et émet le vœu de nous revoir ici dans deux ou trois ans, quand les travaux projetés auront doté notre gymnase jurassien d'installations et de matériel répondant mieux aux exigences de l'enseignement moderne.

L'ordre du jour comporte essentiellement :

la fixation, après un bref rapport de l'ancienne trésorière, de la cotisation de section, qui est arrêtée à Fr. 2.50 ;

l'admission de nouveaux membres : Mlles Agnès Varrin, Asuel, Simone Theubet, Bure, et M. Roland Prudat, Courtemaîche. Mme Valley-Cattin, Saint-Ursanne, qui a repris un poste, est réadmise.

L'assemblée se lève pour honorer la mémoire de Henri Chappuis et de Mme Billieux. Pour leurs 40 ans d'activité, le président adresse félicitations et vœux à Mme Fell, Damvant, et à Mlle Piller, Courtemaîche.

Au terme de cette courte séance administrative, il est encore question de la bibliothèque, dont notre collègue bruntutain Corbat accepte la charge, et de la chorale de la section. Ayant cessé son activité en 1948, lors de la fête jurassienne de chant, notre chœur mixte aspire à renaître... discrètement. Pour les obsèques des collègues, tout au moins. Telle est la proposition du président, qui a « pris la température »... Toutefois, M. le directeur de l'Ecole Normale exprime un avis plus optimiste, et propose la réorganisation d'un chœur mixte permanent, en raison du dommage qu'il y aurait à rompre avec un passé élogieux, en raison aussi du prochain congrès jurassien, à Porrentruy. Et le revoilà ! Grâce à quelques collègues persuasifs, et... grâce, souhaitons-le avec

JUSQUE - LORSQUE - SEMBLER

Tu dois savoir par cœur :

JUSQUE
LORSQUE
SEMBLER



s'écrivent en un seul mot.

Remplace les points par les mots **jusque**, **lorsque**, **sembler**; souligne-les.

J'aime me promener ... le soleil se couche, ou ... tombe la pluie tiède de l'été, ou ... le brouillard nous enferme de toutes parts; il me ... alors que je suis perdu dans un monde inconnu. Je vais ainsi ... près du hameau voisin, et ... je reviens, le chemin que je viens pourtant de parcourir me ... de nouveau inconnu.

Jusque - lorsque - sembler.

Souligne les mots que tu ajouteras.

Pour aller ... à la lune, quelle grande échelle il faudrait ! — Il me ... que j'entendais le bruit d'une chute d'eau. — Comme le paon est beau ... il fait la roue ! — ... le soleil se couchait, son disque rouge ... tomber dans la mer. — ... à quand feras-tu la même faute ? Il me ... que tu es assez grand pour l'éviter maintenant ; tu dois savoir que : ..., ... et ... s'écrivent en un seul mot. — ... ils fuient, il ... que les lézards glissent comme des serpents ... aux fentes de la muraille. — ... tu seras au sommet, il te ... que tu vois le paysage ... au bout de la terre. — C'est ... l'aigle plonge dans les vallées que son vol est beau.

force, à l'effort (assez minime !) des futurs nombreux membres actifs ! Le directeur, en la personne de M. E. Lachat, nommé par acclamations, saura conduire le Chœur mixte du corps enseignant d'Ajoie au succès.

Après que le président se fut fait l'écho d'une demande tendant à créer un fonds en faveur de l'Ecole normale des maîtresses ménagères, et que M. Joly eut déploré l'empressement mis par un journal jurassien à publier un communiqué partial portant préjudice au corps enseignant, tout le monde se rendit à la salle d'histoire naturelle pour écouter M. le Dr R. Sandrin, nous entretenir de « Quelques aspects de la vie des plantes ». A l'aide de clichés, de films, et par des expériences frappantes, le conférencier, homme de science, réussit à la fois à nous faire aimer les plantes en poètes, et à nous les faire étudier en scientifiques, que nous étions redevenus, sous l'empire de formules chimiques magistralement développées.

Dans l'agreste restaurant du Mont-de-Cœuve, le menu campagnard n'avait attiré qu'une bonne trentaine d'entre nous. Dommage ! Le repas fut excellent, l'atmosphère très cordiale, et le retour, malgré la pluie obstinée, se fit pour tous très confortablement, grâce aux voitures des collègues plus fortunés. T.

COMMUNIQUE

COURS DE GYMNASTIQUE

La Société suisse des maîtres de gymnastique organise, sous les auspices du Département militaire fédéral, en automne 1954, les cours suivants pour le corps enseignant :

1. Cours pour l'enseignement de la gymnastique dans des conditions défavorables à Maienfeld du 6 au 9 octobre.
2. Cours de jeux (volleyball et football) à Langenthal du 18 au 22 octobre.
3. Cours pour la gymnastique rythmique, rondes et danses populaires à Rapperswil du 4 au 9 octobre.

Remarques : Ces cours sont réservés aux instituteurs et institutrices diplômés et aux candidats au diplôme de maître aux écoles secondaires. Dans certains cas, les maîtresses ménagères et les maîtresses des travaux à l'aiguille enseignant la gymnastique pourront être admises aux cours. Toute inscription préalable entraîne la participation au cours.

Indemnités : Indemnité journalière de Fr. 8.50, indemnité de nuit de Fr. 5.— et le remboursement des frais de voyage, trajet le plus direct du domicile où l'on enseigne au lieu du cours.

Inscription : Les inscriptions faites sur format normal (A4) seront adressées jusqu'au 15 septembre au vice-président de la C.T., H. Brandenberger, Myrthenstr. 4, St-Gall. Elles indiqueront les nom, prénom, profession, année de naissance, le lieu où l'on enseigne, l'âge de ses élèves, l'adresse exacte, le genre et le nombre des cours suivis dans le cadre de la S.S.M.G.

Partie pédagogique

TRAVAUX A DOMICILE

COMMENTAIRES DE NOTRE ENQUÊTE

Du bon travail

Comme je voudrais avoir su rendre, dans ce compte rendu de l'enquête sur les devoirs à domicile, le climat de bienveillante compréhension, d'indulgente fermeté et de solide conscience professionnelle que révèle l'ensemble des réponses reçues ! A constater cet intérêt pour notre journal et par conséquent pour tout le corps enseignant — certaines réponses comportaient 3 ou 4 pages dactylographiées, — à lire ces réflexions si spontanément sincères et si intéressantes à cause de cette sincérité, je me suis senti, pendant plusieurs jours, étroitement mêlé à toute l'école primaire de Suisse romande, je l'ai vue vivre, en plein travail, entraînée par des maîtres convaincus de l'utilité de leur tâche et qui l'accomplissent sans rechigner. A peine, ici et là, quelques propos désenchantés comme ceux-ci : « Je pratique une école nettement traditionaliste. Est-ce à cause de cela, ou tout simplement à cause de moi seul que j'ai l'impression d'échouer ? » ou bien : « Voici ma contribution à votre enquête ; vous voyez qu'elle n'apporte rien d'extraordinaire... »

Allons donc ! chers collègues, vous savez bien qu'il n'y a pas plus d'école traditionaliste que d'école extraordinaire. Il n'y a que des maîtres endormis dans une bienheureuse routine ou que paralysent leur suffisance et leur scepticisme, ou bien, au contraire, des entraîneurs qui doutent tout juste assez d'eux-mêmes pour conserver une lucidité d'auto-critique et d'observations objectives, qui se fixent des buts à atteindre à la mesure de leurs réelles possibilités, qui croient à ce qu'ils font, parce que c'est du bon travail tout ordinaire, honnêtement pensé et exécuté. Et ce sera, j'espère, le premier résultat heureux de notre enquête que beaucoup de collègues se diront : « Ah ! mais, je pratique à peu près comme tout le monde ». Ils trouveront dans cette constatation un réconfort, un encouragement à persévérer parce qu'ils auront découvert la communauté de travail à laquelle ils appartiennent ; ils la jugeront vaillante parce qu'elle connaît les imperfections et les difficultés sans les craindre, et qu'elle a confiance dans la vie et le travail. Merci à tous nos correspondants pour cette leçon de clairvoyance et d'énergie.

Demander un effort à tous

Certaines réflexions exprimées par nos collègues méritent de brefs commentaires. Ainsi ce que plusieurs disent de l'effort : « J'exige un effort régulier... ou j'estime l'effort journallement nécessaire... ou encore contrairement aux théoriciens de la pédagogie qui font fi de l'effort... etc. » Pourquoi tant insister sur de telles lapalissades ? et quels sont ces théoriciens de la pédagogie qui demandent la suppression de l'effort dans l'activité scolaire ? Qu'on nous cite un texte, une ligne ! Car il y a belle lurette que Dewey ou Claparède, pour ne parler que des plus connus, ont donné au sujet de l'effort motivé par l'intérêt, par le jeu scolaire, par le plaisir, et la joie au travail, des explications pertinentes

qu'on croyait définitives. Mais les sornettes ont la vie dure et on les répète volontiers quand elles permettent aux praticiens expérimentés de faciles triomphes oratoires. Ceux qui enseignent, qui ont donc subi une préparation professionnelle théorique et pratique, savent qu'en pédagogie « jeu » ne s'oppose pas à « travail », que « plaisir » n'est pas le contraire de « peine » et ils ne confondent pas la « joie » avec une « excitation » ou une « bruyante exubérance ». Chacun sait que, en éducation, il y a plaisir réel chaque fois qu'il y a effort *consenti* pour vaincre l'obstacle de sa propre inertie en face de difficultés nullement invincibles ; il y a joie profonde à chaque victoire. C'est ce consentement que doivent susciter les devoirs à domicile, motivé par le désir de s'instruire, ou de donner satisfaction à ses parents et à son maître pour conserver d'eux l'affection dont on a besoin. La joie que procureront les réussites, le sentiment du devoir accompli deviendront ensuite le plus sûr stimulant. A ces motivations morales, Freinet, c'est là son principal mérite, par les correspondances interscolaires, par le journal de classe, par les conférences, par les expositions, a trouvé des moyens pratiques et concrets de motiver presque toute l'activité scolaire. Quand l'enfant sait pourquoi il travaille, il consent volontiers à l'effort ; la contrainte ne saurait être qu'un moyen exceptionnel parce qu'elle tue la curiosité et avilit les mobiles de l'action ; si, en général elle ne sauve que la façade, elle peut être nécessaire, il est vrai, pour susciter les premiers gestes d'une activité de prime abord rebutante.

Je m'excuse d'avoir à répéter ici ces vérités premières d'une pédagogie élémentaire, mais je pense qu'on ne dira jamais trop que la servilité dessèche l'âme, que l'effort à vide révolte et qu'une éducation bien entendue propose à l'enfant des activités difficiles qu'il peut vaincre dans une ambiance d'intelligente affection.

Constatation assez piquante : les maîtres qui parlent le plus de la vertu de l'effort sont aussi ceux qui se bornent à imposer les mêmes travaux à tous les élèves. Ainsi seuls les lents et les faibles ont un réel effort à fournir ; on renonce alors à l'éducation des plus rapides ou des plus intelligents ! S'imaginerait-on peut-être qu'ils sauront s'imposer d'eux-mêmes quelque tâche difficile ? Mieux vaudrait, je pense, les tenir en haleine par des travaux facultatifs dirigés, variés et susceptibles de les captiver.

Parce que la moitié des élèves ne s'intéressent pas à des travaux facultatifs, pourquoi en priver ceux qui s'y consacraient volontiers ? Serait-ce qu'on se borne à envisager la classe comme un tout indivisible et le programme obligatoire comme suffisant, au mépris de l'éducation bien comprise de ceux qui ne demanderaient qu'à travailler davantage ? Ou bien certains maîtres supportent-ils mal que des élèves dédaignent les travaux qui leur sont proposés ? On souhaite que dans chaque classe, les élèves puissent choisir librement un devoir, une activité que le maître suggère et encourage.

S'exercer à apprendre

Resterait maintenant à s'occuper de la qualité de l'effort demandé à domicile. Fixer et expliquer une tâche, puis admettre par exemple qu'un enfant croupisse une demi-heure et davantage à lire et relire un

texte, c'est tolérer un travail abêtissant. Aussi je ne comprends pas ceux qui ne sentent pas le besoin d'initier leurs élèves à l'étude d'une leçon à domicile. La manière d'apprendre, par les habitudes d'esprit qu'elle crée, a souvent plus de valeur que la chose apprise qui s'oubliera. Il ne s'agit pas seulement d'indiquer une méthode, mais de l'exercer avec les élèves et plusieurs fois chaque semaine précisément parce qu'ils rechignent devant l'effort intellectuel d'une préparation intelligente et lui préfèrent le travail mécanique d'une mémorisation quasi littérale. Diviser un sujet en ses parties essentielles elles-mêmes jalonnées d'idées secondaires bien enchaînées n'est pas un désir spontané de l'enfant. Travail lent, énervant souvent, mais qui ne tardera pas à se réaliser facilement si le maître a la patience de poursuivre l'entraînement. C'est là, probablement, la vertu essentielle du devoir à préparer à la maison : s'habituer à distinguer le principal de l'accessoire et à enchaîner des idées. L'école primaire a le devoir, dans les revisions en particulier, de cultiver cette précieuse gymnastique de la pensée.

La manière d'apprendre impose le mode d'interrogation orale. Plus qu'un contrôle, celle-ci doit être surtout un exercice d'élocution que l'établissement d'un plan bien mémorisé facilitera puisque chaque élève développera en 5 ou 6 phrases une des idées principales. On évite ainsi le pis aller commode de l'interrogation écrite en dix questions (un point par réponse juste !) qui enlève à l'écopier l'occasion d'un exposé cohérent. (Il renoncera alors à l'exercer à la maison et c'est dommage !) Temps perdu, dira-t-on. Bien sûr, s'il s'agit d'écouter 25 à 30 mélées plus ou moins hachées qu'on apprécie par une note. Temps précieusement employé, au contraire, puisqu'il stimule l'intelligence et permet de dominer la connaissance acquise en l'exprimant. Le voilà bien l'effort, le vrai, le fructueux ! Efforçons-nous donc toujours de faire parler le plus grand nombre d'élèves possible.

Utiliser les manuels avant la leçon

Un fait me surprend : l'usage que l'on fait des manuels — invariablement le même toujours et partout ! — Certes, on utilise les questionnaires... quand ils en contiennent, mais les textes !

Ils sont lus, expliqués, après la leçon, puis donnés à apprendre. Pas par cœur, bien entendu ! Or dans un manuel bien écrit, respectueux des faits qu'il expose, les mots sont choisis, pesés, donc justes. Impossible, dans ces conditions, de raconter ces textes sans en fausser les idées.

Non ! les manuels ne sont pas faits pour servir à une mémorisation plus ou moins fidèle. C'est là que gît le malentendu entre les auteurs et le corps enseignant qui juge à peu près tous les ouvrages scolaires trop difficiles pour les enfants, peu accessibles et mal adaptés à leur âge. Parce que le manuel devrait s'utiliser surtout avant et pendant la leçon donnée en classe ! Alors l'entretien prend une tout autre allure, la méthode socratique un tout autre intérêt ; le maître, à ce moment, répond à de véritables questions que se posent les écoliers, il y a discussion, oppositions parfois véhémentes et l'exposé du maître se justifie ; il met en lumière ce que les enfants n'ont pas su voir, prolonge

une idée, en suggère de nouvelles. Ainsi le texte perd de son importance, l'imprimé cesse d'être tabou, une pensée vraie, vécue le remplace.

Il y aurait beaucoup à dire encore à ce propos, mais je m'arrête, espérant trouver le temps de présenter dans l'« Educateur » quelques exemples d'utilisation du manuel par l'élève avant la leçon du maître.

Entraîner aux loisirs intelligents

J'arrive ainsi au terme de ces commentaires d'une enquête qui s'est révélée intéressante ; je souhaite qu'elle contribue à attirer l'attention sur l'importance de la préparation de devoirs, de la manière de les faire à domicile et de les contrôler ; on voudrait aussi que tous les maîtres soient convaincus de la valeur des travaux facultatifs. Une enquête sur l'emploi des loisirs réalisée auprès de plusieurs centaines d'employés, a révélé que tous ceux qui savaient utiliser d'une manière intelligente leurs heures de liberté avaient pris cette excellente habitude pendant leur scolarité grâce aux suggestions et indications de leur maître.

André Chabloz.

LES TESTS MENTAUX MODERNES

A la veille de donner leur avis sur l'introduction prochaine d'exams psychologiques en vue de la sélection préalable des candidats aux études pédagogiques, les instituteurs genevois doivent être largement informés sur cette question. L'intéressante conférence que M. le professeur Rey leur a faite a déjà éclairé leur lanterne. Les lignes qui suivent ont pour but de leur apporter l'opinion d'autres spécialistes en la matière. Elles sont extraites sans commentaires de l'ouvrage du Dr Pichot sur les « **Tests mentaux** » paru en 1954 dans la remarquable collection « **Que sais-je ?** » (No 626).

L'auteur classe les tests en deux catégories :

- **Tests d'efficience** (intelligence, aptitudes, connaissances) et les
- **Tests de personnalité**, qui nous intéressent particulièrement.

Tests d'efficience

Ils sont caractérisés par de bonnes et mauvaises réponses et, par conséquent, susceptibles de fournir des renseignements d'ordre statistique, faciles à interpréter parce qu'on peut classer le sujet examiné dans un groupe de référence.

1. **Les tests d'intelligence** ou de développement sont assez connus des pédagogues pour qu'il ne soit pas nécessaire d'en parler ici. Je signalerai cependant les méthodes qui permettent d'exprimer leurs résultats : la **cotation en âge mental** (Binet) est périmée, de même que la **cotation en quotient intellectuel** (Stern) ; la **cotation en centiles** présente des inconvénients d'ordre statistique. La **cotation en écarts réduits**, qui est de beaucoup la meilleure, consiste à fixer une valeur arbitraire à la moyenne (100) et à l'écart-type (30) : c'est la méthode T, employée dans l'Echelle d'intelligence de Wechsler-Bellevue. Tout résultat déviant de plus de deux écarts-types de la moyenne est considéré comme anormal.

2. **Les tests d'aptitude** se distinguent des précédents par le fait que la variabilité des individus de même âge est plus grande que les différences dues à l'âge. Exprimés sous forme de profils psychologiques, leurs résultats sont validés par l'analyse factorielle, méthode mathématique inventée par Spearman, basée sur les coefficients de corrélation. Cette technique met en évidence trois sortes de facteurs : un facteur général commun à tous les tests, des facteurs de groupes et des facteurs spécifiques, qui permettent d'interpréter la structure complexe des aptitudes. Ainsi, chez l'enfant, c'est le facteur général qui joue le rôle essentiel (énergie mentale, ensemble des liaisons psychiques). L'éducation tend à faire diminuer son influence au profit des facteurs de groupes (milieu) et l'exercice, au profit des facteurs spécifiques (acquis), tel que le facteur verbal dans le Binet-Simon.

Les tests d'aptitude professionnelle sont utilisés en sélection sous forme de batteries. Pour composer celles-ci on choisit deux groupes de sujets : adaptés et inadaptés dans leur profession. On recherche par tâtonnement les épreuves discriminant le mieux les deux groupes et on les combine pour obtenir la meilleure prédiction possible. Il serait étonnant que rien n'existât déjà pour la sélection des instituteurs.

3. **Les tests de connaissance** scolaire ou professionnelle sont innombrables. Aux collègues que ces questions intéressent je signale l'ouvrage de A. Ferré sur les « Tests à l'école » dans les carnets de pédagogie pratique (Bourrelier 1950).

Tests de personnalité

Destinés à explorer les intérêts, le caractère, l'affectivité, ces tests sont caractérisés par des réponses qui ne sont jugées bonnes que par rapport à un critère extérieur et par l'expérimentateur (critère subjectif). Ils font preuve d'une fidélité beaucoup plus faible que les tests d'efficiences et sont l'objet de critiques justifiées de la part de certains milieux, pour lesquels ils constituent un viol de la conscience humaine, et même de quelques spécialistes conscients des limites de leur science.

1. **Les questionnaires** portant sur les opinions du sujet, ses goûts, son comportement dans des circonstances précises, ses sentiments, ses intérêts fournissent des réponses par oui, non ? ou par choix parmi plusieurs réponses proposées. Pour parer aux risques de truquage et permettre à l'examineur de déceler les sujets qui cherchent à le tromper en répondant au hasard, et ceux qui se présentent sous un trop bon jour, il existe des méthodes de contrôle des questionnaires consistant en échelles de validité, dépistant les tendances inconscientes et perverses, le mensonge, etc.

— **Les questionnaires de personnalité** sont destinés en général à l'examen des individus anormaux, sauf celui de Humm-Wadsworth, utilisé en sélection professionnelle.

— **Les questionnaires d'adaptation** mesurent le degré d'adaptation du sujet au milieu, c'est-à-dire son degré de normalité et d'anormalité. Ceux de Cornell et de Bell sont les plus employés. Ils

permettent en sélection soit d'éliminer tous les sujets anormaux et quelques normaux, soit de garder tous les normaux avec quelques anormaux.

- **Les questionnaires d'attitudes** vis-à-vis de problèmes très variés (politiques, sociaux, religieux, moraux) mettent en évidence deux facteurs : — rationnel / sentimental — conservateur / progressiste. « L'étude des valeurs » d'Allport et Vernon est le plus utilisé.
- **Les questionnaires d'intérêts** (sciences, langage, gens, affaires) de Strong sont d'un grand usage en orientation et sélection professionnelles. La méthode de dépouillement par grilles, pour un grand nombre de professions, permet d'excellentes prédictions, à condition que les sujets possèdent le niveau minimum d'aptitudes nécessaires à la profession.

2. **Les tests objectifs** discriminent les sujets normaux, équilibrés, des faibles, instables, anxieux, névrosés, antisociaux, bluffeurs, etc. (tests du dessin en miroir, labyrinthes de Porteus).
3. **Techniques projectives** (Freud 1894, Frank 1939). Ce sont des méthodes d'étude de la personnalité par la confrontation du sujet avec une situation à laquelle il répondra suivant son moi profond. Le nombre des réponses possibles n'étant pas limité par les conditions mêmes de l'épreuve, grande est la difficulté de la cotation et de l'interprétation, nécessitant analyses psychanalytique et statistique. « Dans ce domaine, où beaucoup d'auteurs ont fait preuve d'une assurance et d'une imagination parfois un peu dérégulée, une critique sérieuse s'impose », écrit le Dr Pichot.

Les deux tests les plus employés sont le **Test des taches d'encre de Rorschach** dont la validité est bonne mais les résultats très difficiles à interpréter, et le **T. A. T.** (Thematic Apperception Test) consistant à faire raconter par le sujet ce qu'évoque une série de dessins représentant des scènes à un ou plusieurs personnages et de signification ambiguë, l'analyse des histoires racontées puis la synthèse des conclusions permettant l'interprétation.

La graphologie, faute de critères objectifs, n'est pas encore un instrument de recherches satisfaisant. D'ailleurs, chacun se projette plus ou moins dans son écriture.

Conclusions

1. Je ne pourrais faire mieux que de laisser la parole au chroniqueur (Y. B.) qui a résumé dans la « Tribune de Genève » du 4. 5. 54 les débats des « Journées internationales de psychologie de l'enfant » de Paris (21-26. 4) et rapporte ce qui suit au sujet des tests :

« Un autre point a dominé les débats. C'est la critique assez vive apportée contre l'utilisation des tests psychologiques, et en particulier des tests dits tests de projection. Ici également une mise en garde, presque unanime, a été formulée contre les diagnostics psychologiques basés essentiellement sur les résultats des tests. Il faut y ajouter des observations directes et se montrer très prudent dans les interprétations données aux résultats des examens par les tests, qui ne peuvent être utilisés avec profit que comme bases de départ et qui ne révèlent que des états

présents, mais desquels on ne peut déduire avec certitude des indications sur des états passés ou sur des causes passées de certains conflits. »

2. Les tests, interdits en U.R.S.S. depuis 1936, comme « méthode pseudo-scientifique, fausse dans son principe et criminelle dans ses applications », sont en usage surtout dans les pays anglo-saxons. La France, la Belgique et la Suisse ont plutôt développé les techniques d'orientation professionnelle et de psychologie scolaire.

3. « Les tests, écrit le professeur H. Wallon, ne doivent être considérés que comme une technique, une expérience dont la fécondité se mesure au génie de l'expérimentateur. » Tant vaut l'ouvrier, tant vaut l'outil, confirme le dicton. C. Q. F. D.

E. Fiorina.

QU'EST-CE QUE LE FONDS LUCIEN BOVET ?

Son but ? — *L'éducation anti-alcoolique de la jeunesse en Suisse romande et la lutte contre les abus de la consommation de boissons alcooliques.*

Ses moyens ? *Des conférences documentées, des tracts suggestifs, des concours de mots croisés, la Radio et prochainement le film.*

Où s'adressent-ils à la jeunesse ? *Dans les écoles de recrues, à l'Université, dans les écoles primaires et secondaires, et peut-être dans les camps de jeunesse.*

Il rencontre partout compréhension et encouragement. Il compte sur l'appui de corps enseignant romand.

On peut se renseigner auprès de M. le Dr. Ch. Perret. Ch. de Meillerie 4, Lausanne.

BIBLIOGRAPHIE

Gens de métier dans la Bible, par Jules Hertig. Editions du Semeur Vaudois, av. de la Gare, Lausanne. Broché Fr. 3.50, relié Fr. 6.—.

Souvent, dans les Ecritures, il est fait allusion aux gens de métier, qu'il s'agisse des paraboles, pour axer une vérité, des proverbes ou des récits pour illustrer une idée. Images frappantes, traits incisifs qui n'ont pas seulement une valeur documentaire mais qui dégagent le spirituel d'un geste ou d'une attitude.

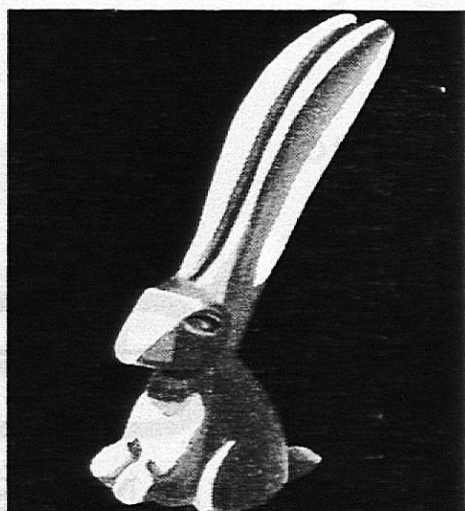
M. Jules Hertig a choisi dans la Bible une vingtaine de métiers : scribe, potier, orfèvre, forgeron, tisserand, changeur, moissonneur, vigneron, etc. Pour chacun d'eux, il présente une monographie évocatrice, vivante, qui met en relief ce qu'il y a d'éternel chez ces simples artisans, dotés d'outils rudimentaires.

Chaque portrait est accompagné d'un bois gravé par M. Jean Chièze, artiste cévenol. Ces compositions dénotent un souci d'exactitude, un sens très heureux des valeurs, du mouvement et de la finesse dans le trait.

Le tirage de cette plaquette est très soigné et le format agréable.

Nous sommes certain que les maîtres auront plaisir à posséder ce recueil, source d'information pour l'enseignement et œuvre de choix pour qui aime le livre.

H. Jeanrenaud.



Les enfants seront enthousiasmés

si, lors des leçons d'histoire naturelle ou de géographie, vous leur donnez l'occasion de faire du modelage, pour alterner avec le dessin. Quel que soit le sujet proposé — une vieille ferme, une route de montagne, un terrier de renard —, les enfants rivaliseront d'émulation et ce seront peut-être des écoliers médiocres, ou les plus faibles même, qui remporteront la victoire. Vous aussi, donnez à vos écoliers l'occasion de s'initier au modelage! La terre à modeler Bodmer vous rendra d'excellents services à cet effet. Son prix est très avantageux. Sur demande, nous vous enverrons volontiers un échantillon gratuit. Mode d'emploi contre envoi de 50 cts en timbres-poste. Etude approfondie par M. A. Schneider, instituteur à St-Gall, Fr. 1.40. Envoi rapide partout, par la poste ou par chemin de fer.

E. BODMER & Cie

Fabrique d'argile à modeler, Zurich

Uetlibergstrasse 140

Téléphone (051) 33 06 55

Les allumettes „Soleil“,
„Diamond“
Les pochettes „Chamois“

fabriquées par la

DIAMOND S. A.
à Nyon

sont de première qualité

HAMMEL S. A. **ROLLE**

vous offre un assortiment d'excellents vins blancs vaudois, soit :

12 bouteilles
Mont - Les Pierrailles 1953

6 bouteilles
Luins - Réserve 1953

6 bouteilles
Yvorne - Clos de la George 1953

6 bouteilles
Dézaley - 1er choix 1953

le tout rendu franco domicile.
Icha compris, paiement 30 jours net.

Prix : Fr. 82.—

A VENDRE, à bon compte, pour cause d'achat d'un appareil sonore,

Ciné Paillard

16 mm., 110-125 volts, en parfait état.

Offre et renseignements à Monsieur Bettex, professeur, Avenches.

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

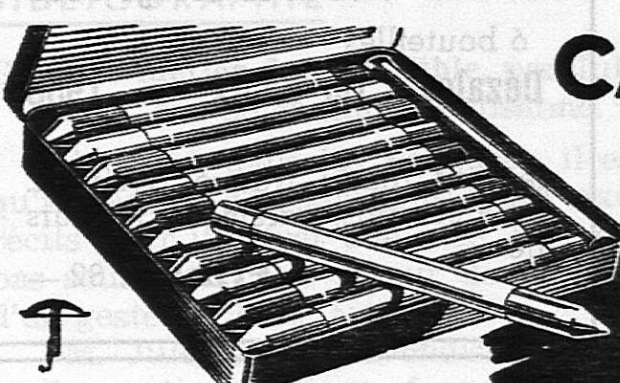
J. A. — Montreux



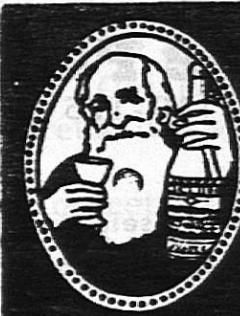
35^e
FOIRE NATIONALE
Comptoir Suisse
LAUSANNE

11-26 septembre 1954

Billets simple course valables
pour le retour



CARAN D'ACHE
Neocolor
N° 7000
*Couleurs merveilleuses
comme jamais!*



Kenniez-Lithinée
Eau de table de 1^{re} ordre
* Digestive *